



AVANT PROGRAMME

I. DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : CSO 1* CLUB EQUESTRE TENSIFT

Date : 11 & 12 Mars 2023

Lieu : Club Equestre Tensift Marrakech

CSO 1*

II. CONDITIONS GENERALES

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney :cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela incluse la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

CLUB EQUESTRE TENSIFT
Douar Essraghna - Marrakech
Tel : 06 65 95 16 70

Fait le 30.01.2023



Approuvé par la FRMSE

BADIA FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E.

Rabat, le 17 FEV. 2023

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé.

III. INFORMATIONS GENERALES

1. Organisateur

Nom : CLUB EQUESTRE TENSIFT
Adresse : Douar Sraghna 40 000 Marrakech
Téléphone : 06 65 95 16 70

Email : lafermeequestretensift@gmail.com

2. Comité d'organisation

Président de l'événement : M. EL HAOUSSA Radoine
Secrétariat du concours : Mme Amandine SIGAUD 0657948112
Mme LAASSEL Fatima Zahra 0603902856

3. Directeur de l'événement

Nom : M. EL HAOUSSA Radoine
Téléphone : 06 65 95 16 70
Email : lafermeequestretensift@gmail.com

CLUB EQUESTRE TENSIFT
Douar Essraghna - Marrakech
Tél : 06 65 95 16 70

4. Médecin de service

Nom : Dr Amra ZIADI

Téléphone : 0661193159 -

Responsable Covid

Dr Amra Ziadi

5. Délégué vétérinaire (concours)

Nom : DR

Téléphone :

6. Vétérinaire de permanence

Nom : Younes OUASBI

Téléphone : 0661204018

7. Maréchal ferrant

Nom : Bouchaib LAATAATA

Téléphone : 0658146302

IV. CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1. Carrière de concours

Dimensions : 60*55

Type de sol : sabl fin lavé

2. Carrière de détente



3. Ecuries

Type de boxes : dur et démontable

Dimensions boxes : 3*3

Prix des boxes : 400 dhs

Responsable hébergement : Rafik SAMARI 06 53 34 92 30

Important : pour le bien être des chevaux veuillez réserver vos box au plus tard le mardi 7 Mars 2023

CLUB EQUESTRE TENSIFT
Boulevard Esrafilia - Marrakech
Tel : 06 53 34 92 30

4. Programme

Date d'ouverture des écuries : 10 MARS 2023

N° D'EPREUVE	DATE	HEURE	EPREUVE	BAREME
1	11/03/2023	9H	PONEY A1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
2		A la suite	PONEY A2	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
3		A la suite	PONEY B1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
4		A la suite	PONEY B2	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
5		A la suite	PONEY C1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
6		A la suite	PONEY C2	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
7		A la suite	Spéciale amicale	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
8		A la suite	0,70 - 0,80	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
9		A la suite	0,90 - 1,00	2 phases - FRMSE 274.2.5 2 chevaux / cavalier
11	12/03/2023	A la suite	PONEY A1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
12		A la suite	PONEY A2*	2 phases - FRMSE 274.2.5 2 poneys / cavalier - qualificative
13		A la suite	PONEY B1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
14		A la suite	PONEY B2*	2 phases - FRMSE 274.2.5 2 poneys / cavalier - qualificative
16		A la suite	PONEY C1	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 poneys / cavalier
17		A la suite	PONEY C2*	Barème A au chrono - FRMSE 238.2.2 2 poneys / cavalier - qualificative
10		A la suite	Spéciale amicale	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
18		A la suite	0,70 - 0,80	Barème A sans chrono - FRMSE 238.1.1 2 chevaux / cavalier
19		A la suite	0,90 - 1,00*	Barème A chrono - FRMSE 238.2.2 2 chevaux / cavalier - qualificative

*comptant pour la Ranking List 2023

